



Les enjeux de l'eau, c'est notre crédo. Les moyens d'atteindre le « bon état 2015 » selon l'administration, objectif jamais atteint, prorogé ad vitam æternam et la doxa sur les croyances liées à continuité écologique font par ailleurs l'objet de fortes controverses. Il y a en effet un grand écart dans les appréciations sur les prétendus besoins ne répondant pas aux enjeux : des millions d'euros dépensés, des destructions d'ouvrages multiséculaires et l'absence de résultats significatifs sur l'amélioration de la qualité des masses d'eau. Le principe, frappé sous le sceau du bon sens, de loi de Pareto est simple : « avec 20 % d'effort on obtient 80% du résultat. Les idiots sont ceux qui espèrent 100% du résultat car ils seront obligés d'ajouter 80% d'effort ».

Le 11^{ème} programme serait révisé ? à la marge ? sur quels nouveaux axes ? avec 80% d'effort ? pour quels résultats escomptés et à quelle échéance ?

Ce webinaire est destiné aux « structures », c'est-à-dire l'opportunité de marteler un catéchisme sur une approche manichéenne de la renaturation de la nature.

Il y a bien au moins un lecteur de l'OCE qui aurait du temps libre le 1^{er} février 2022 pour assister à cet exposé ?

Mardi 1er février 2022

de 10h à 12h30

L'agence de l'eau Loire-Bretagne organise un webinaire destiné aux structures qui souhaitent s'informer sur les aides financières de l'agence de l'eau pour sensibiliser aux enjeux de l'eau en Loire-Bretagne.

Objectifs :

- partager les orientations de l'agence de l'eau en matière d'information et de sensibilisation suite à la révision du 11e programme ;
- s'informer sur le contenu d'un dossier de demande d'aide et sur les dépenses prises en compte par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

(Inscription uniquement en ligne)

S'inscrire